

PROMOUVOIR DES APPROCHES INNOVANTES DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE GIRE AU BURKINA FASO

Wellens J.¹, Diallo M.², Gardin N.¹, Midekor A.³, Compaore N.F.⁴, Dakoure D.³, Karambiri H.⁵,
Derouane J.⁶, Brouyere S.⁷ et Tychon B.⁸

¹Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques des Hauts-Bassins

²Association Eau, Développement & Environnement ;

³Observatoire de l'Eau de l'Ouest du Burkina Faso ;

⁴Programme Valorisation des Ressources en Eau dans l'Ouest ;

⁵Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement ;

⁶Ministère de la Région Wallonne, Direction Générale des Ressources Naturelle et de l'Environnement.

⁷Université de Liège, Département GEOMAC ;

⁸Université de Liège, Département Sciences et Gestion de l'Environnement.

Email: J.Wellens@apefe.org

Le bassin du Kou, situé dans le sud-ouest du Burkina Faso, est depuis quelques décennies le théâtre de différentes formes de conflits liés à toute une série de problèmes que l'on rencontre généralement dans des zones irriguées. Dans le bassin du Kou, les aménagements hydro-agricoles couvrent une superficie totale de près de 2.000 ha ; il s'agit des périmètres privés maraichères et horticoles, et d'un grand périmètre de 1.200 ha réalisé par l'Etat.

Malgré la présence de sources importantes, d'une nappe phréatique facilement exploitable et d'un cours d'eau pérenne, la plupart des utilisateurs se retrouvent régulièrement confrontés à des pénuries d'eau résultant d'une extension de l'agriculture irriguée.

Depuis 1987 les autorités politiques et administratives ont entrepris de rechercher avec les usagers concernés les voies pour circonscrire les menaces résultant de cette situation par la création d'un Comité 'provisoire' de Gestion du Bassin du Kou (CGBK). Malgré l'imagination dont il a fait preuve et les nombreuses réalisations à son actif, il aura fallu attendre l'année 2008 pour voir la naissance d'un Comité Local de l'Eau (CLE), inspiré des expériences du CGBK. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'une GIRE décentralisée voulue par l'Etat burkinabé.

La particularité de ce CLE est la montée en puissance en son sein de l'action de la société civile. Cette dernière s'est engagée à la mise en chantier d'une innovation institutionnelle : un Observatoire de l'Eau (OE). Il a pour vocation d'appuyer les pouvoirs publics dans le développement de programmes d'études relatifs à la gestion des ressources en eau. A travers l'élaboration d'une base de données spatialisée, l'OE se concentre sur la mise en place d'outils de contrôle et de suivi des ressources en eau et de leur exploitation. Les outils et études développés sont restitués et discutés lors des réunions du CLE. Ils permettent au CLE de mieux prévoir des futurs conflits liés à l'eau et servent également comme outil d'arbitrage.

Leçons tirées : L'expérience témoigne que de nouvelles articulations des responsabilités en matière de recherche-développement dans le domaine de l'eau entre l'Etat, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé sont nécessaires et possibles.

Importance du cas pour la GIRE : Les ressources en eau du bassin offrent une opportunité de développement. L'étude montre comment donner un plus grand épanouissement à cette dynamique et l'acheminer dans une perspective de développement durable.

Mots-clés : GIRE, société civile, recherche-développement, outils de suivi et évaluation